

**Centre Communal d'Action
Sociale de SAINT-CHEF**

Séance du
Jeudi 13 mars 2025

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE

L'an deux mil vingt cinq

Le treize mars

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT-CHEF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Alexandre DROGOZ, Président.

Date de convocation : le 06 mars 2024

Présents : Alexandre DROGOZ, Nicole BAILLAUD, Thomas MOULENES, Gilles FIORINI, Hélène NEYRON, Evelyne TRIPIER-MONDANCIN, Pascale PESENTI, Corinne RE, Martine REMY

Absents : Arlette GADOUD pouvoir à Nicole BAILLAUD, Joëlle GROS pouvoir à Alexandre DROGOZ, Solange PETIT pouvoir à Gilles FIORINI, Marie-Thérèse REGARD pouvoir à Pascale PESENTI

Quorum atteint : 9/13

Secrétaire de séance : Martine REMY

ORDRE DU JOUR :

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 6 NOVEMBRE 2024

Délibérations

2) DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

3) ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A ENVOL AUTISME ISÈRE

Organisation et informations

4) RÉPARTITION DES SUBVENTIONS

5) JARDINS PARTAGÉS

6) REPAS DES AINÉS ET VISITE DE CONVIVIALITÉ

7) AIDE AUX DEVOIRS

8) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 6 novembre 2024**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2024.

2) **Débat d'orientation budgétaire**

Rapporteur Alexandre DROGOZ

En vertu de l'Article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est fait obligation aux Établissements autonomes des Communes de plus de 3500 habitants d'effectuer un Débat d'Orientation Budgétaire dans les dix semaines précédant le vote du budget.

Le Débat d'Orientation Budgétaire présente les évolutions des masses budgétaires prévues pour l'année 2025, en fonction des éléments recueillis lors des dernières séances du CA.

Contexte financier : préalablement à ce débat, il convient d'indiquer que la situation financière des ménages a considérablement diminuée du fait de la crise économique actuelle et de l'augmentation du coût de la vie, nécessitant d'établir avec prudence le budget 2025 du CCAS.

Le Président propose de prendre acte que le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2025 s'est tenu dans les conditions requises.

Le Conseil d'Administration est invité à PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025, sur la base du rapport annexé.

3) Attribution d'une subvention exceptionnelle à Envol Isère Autisme

Rapporteur Nicole BAILLAUD

Le Président propose au Conseil d'Administration de verser une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association Envol Isère Autisme pour soutenir leurs actions.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'octroyer une subvention de 200,00 € à l'association Envol Isère Autisme pour soutenir leurs actions.
- DIT que ce montant sera inscrit au BP 2025.

4) Répartition des subventions

Rapporteur Nicole BAILLAUD

Le CCAS doit proposer à la Commune une répartition de 500 € aux organismes humanitaires, dans le cadre des subventions annuelles versées par la Commune lors du vote du budget principal.

Après échange, les 5 associations retenues pour le versement d'une subvention de 100 € chacune par le budget communal sont :

<u>SANTE : 500 €</u>	
AFA Crohn-RCH de l'Isère	100 €
Ligue contre le cancer	100 €
AFM Téléthon	100 €
AFTC	100 €
AFSEP (association française des sclérosés en plaque)	100 €

5) Jardins partagés

Le mur en pisé des jardins partagés est en très mauvaise état. Alexandre DROGOZ fait le point avec les services techniques pour voir ce qu'il faut faire précisément et s'il faut l'écrouler.

Le haut du jardin est à débroussailler, cela sera fait le 7 ou 8 avril lors du traitement de la bûche.

L'attribution de nouvelles parcelles attendra en fonction de ce qui doit être entrepris vis-à-vis du mur.

6) Repas des aînés et visite de convivialité

Nicole BAILLAUD propose de renouveler l'intervention des deux animateurs pour 2025.

Quelques personnes ont fait remonter qu'elles trouvaient le colis distribué moins bien. Pourtant la qualité des produits est sans doute meilleure, nous faisons travailler des producteurs locaux, les remarques pourraient se résumer au souhait d'avoir des colis plus festifs peut-être. Il est précisé que la qualité des visites est, comme l'année dernière, bien meilleure, plus de temps à chaque visite pour un réel lien social.

7) Aide aux devoirs

Il faut réfléchir à la rentrée 2025 et l'organisation de cette aide aux devoirs, voir le fonctionnement en cas d'absence de bénévoles, la désignation d'un référent pour l'école du haut est à étudier.

Penser à neutraliser l'aide aux devoirs le jour de la saint-Valentin, un certain nombre de bénévoles sont absents et c'est compliqué pour ceux qui sont présents pour prendre en charge correctement les enfants.

Il est également parfois dommage de faire déplacer des bénévoles alors que certains enfants sont absents, l'échange avec l'équipe enseignante est indispensable.

La fin de l'aide aux devoirs est fixée au lundi 26 mai, date à laquelle sera organisée le goûter de fin d'année. Il faudra penser à informer les familles et les enseignants.

8) Questions et informations diverses

● Les ateliers :

- 11 personnes sont inscrites à l'atelier mobilité sur 2 jours.

- L'atelier « Vélo » est annulé, l'organisme n'a pas reçu la subvention pour le réaliser.

- A ce jour personne n'a participé aux permanences sur l'accompagnement informatique, le bénévole persiste encore un peu.

- Les ateliers mémoire vont reprendre en septembre, ils seront animés par la MSA.

● Domiciliation et aide :

Une domiciliation a été faite il y a quelques semaines, cette personne a bénéficié d'une aide en plus pour des courses.

● Dermatologue :

Il semblerait que les rendez-vous soient compliqués à prendre. Il est rappelé que ce médecin est venu avec sa patientèle et qu'elle ne prend que des patients envoyés par les médecins généralistes.

● Téléalarme :

Etudier la mise en place du prélèvement automatique.

● Voyage :

Il sera finalisé la deuxième quinzaine d'avril, à ce jour 25 participants de Saint-Chef.

● Histologue :

Un nouveau logement a été signalé via Histologue.

Fin de séance à 20 h 30.

La secrétaire

Martine REMY

Le Président

Alexandre DROGOZ